

\$11.9 millions. De 1969 à 1972, le chiffre d'affaires brut s'est accru de 17.3%. Le montant total dépensé au titre de la publicité, qui comprend les dépenses de temps et d'espace de même que les frais de production, a augmenté de 16.2%; la somme totale versée aux supports publicitaires, c'est-à-dire les dépenses d'espace et de temps seulement, a augmenté de 14.0%; les frais de production se sont accrus de 25.5% et les dépenses consacrées aux études de marché et autres services ont plus que doublé, augmentant de 104.2%. Au cours de cette période, la part du montant total consacrée aux supports imprimés est tombée de 43.6% à 41.7%, tandis que la part de la télévision a monté de 37.9% à 41.3%; dans le cas de la radio la proportion est tombée de 15.1% à 14.1%, et dans le cas des supports extérieurs elle s'est à peu près maintenue, passant de 3.4% à 3.2%.

**Services informatiques.** En 1972, une enquête pilote dans le secteur des services informatiques a révélé que 309 sociétés canadiennes dispensaient des services informatiques à l'aide de 661 ordinateurs de capacités diverses, 637 terminaux et 1,445 postes d'accès. Les recettes totales d'exploitation ont atteint près des \$535 millions, les ventes et la location de «matériel» figurant pour \$370 millions, le traitement des données pour \$119 millions, le «logiciel» pour \$27.5 millions et l'entretien du matériel, la formation et autres services pour \$18.6 millions.

Sur le montant total des recettes d'exploitation, \$106 millions (19.8%) provenaient des services informatiques fournis aux institutions financières, \$76 millions (14.2%) aux entreprises manufacturières, \$75 millions (14.1%) aux grossistes et détaillants et \$69 millions (12.9%) aux organismes publics fédéraux. Divers autres commerces et établissements justifient du reste.

#### 18.1.4 Commerce de gros

Les grossistes ont pour activité principale l'achat de marchandises en vue de les revendre à des détaillants, industries, commerçants, institutions, professionnels ou autres grossistes. Ils peuvent également servir d'agents dans ces transactions. Les entreprises de vente en gros qui font également de la vente au détail ainsi que les entreprises à activité mixte sont considérées comme étant essentiellement des entreprises de gros lorsque leur marge brute (différence entre le montant total des ventes et le prix de revient) provient davantage du commerce de gros que de toute autre activité.

La statistique du commerce de gros établit le volume total du commerce de gros au Canada, c'est-à-dire le chiffre d'affaires global de tous les grossistes exerçant leur activité au pays, qu'ils soient canadiens ou étrangers et que leurs ventes soient effectuées au pays ou à l'étranger. Le volume total du commerce indiqué par la statistique n'est pas identique à la valeur des biens qui passent par le secteur du commerce de gros de l'économie: il arrive parfois que des entreprises de gros vendent à d'autres entreprises de gros, et c'est ainsi que la valeur d'une même marchandise peut être comptée deux fois ou davantage dans le volume total. Aucune mesure n'a été prise pour éliminer ces doubles comptes.

Selon certaines caractéristiques communes, chaque établissement et point de vente en gros est classé dans l'une ou l'autre des catégories d'exploitation suivantes: intermédiaires en produits primaires (céréales, bétail, peaux de fourrure non traitées, poisson, tabac en feuilles, bois à pâte, etc., y compris les associations coopératives de commercialisation); marchands de gros (acheteurs et vendeurs de biens à leur propre compte); agents et courtiers (acheteurs et vendeurs de biens pour le compte de tiers moyennant commission); services de vente des fabricants (bureaux de vente en gros appartenant à des entreprises manufacturières qui s'en servent pour la commercialisation de leurs propres produits); ou stockistes et distributeurs par camion de produits pétroliers.

En 1966, les grossistes figuraient pour 60.7% des ventes et recettes totales de tous les genres de transactions de gros. De 1966 à 1969, les ventes des grossistes ont augmenté de 18.8% et de 1970 à 1973, de 47.9%. Le volume des transactions portant sur les biens de consommation s'est accru de 28.3% de 1966 à 1969, et dans le cas des biens industriels de 10.7%; de 1970 à 1973, les transactions portant sur les biens de consommation ont augmenté de façon beaucoup moins marquée que dans le cas des biens industriels: 35.1% comparativement à 61.6%. En dépit du ralentissement de l'augmentation des transactions en biens de consommation au cours de la dernière période, la part des transactions en biens industriels a diminué de 1966 à 1973, tombant de 54.1% à 52.7%, alors que celle des